

Image not found or type unknown



Vente de la maison de notre mère usufruitière, nous nuspropriéta

Par **deudeuche2**, le **13/08/2015 à 08:47**

Bonjour, ma sœur et moi sommes nu propriétaires de la maison de maman, 87 ans, et celle-ci usufruitière de sa maison. Compte tenu de son état de santé elle va devoir aller en résidence service et elle en est d'accord. Nous allons devoir vendre sa maison. comment cela se passe t il ? Son accord suffit ou il y a des formalités à remplir?

je vous remercie à l'avance de votre réponse.

cordialement

Par **youris**, le **13/08/2015 à 09:15**

bonjour,

pour vendre la maison dont vous avez la propriété, il faut l'accord de l'usufruitier et des nus-propriétaires.

salutations